

Université de Caen Normandie



IUT Grand Ouest Normandie Pôle de Caen

Bachelor Universitaire de Technologie Science des Données

Deuxième année

Ressource : Programmation Statistique Automatisée

Analyse statistique des crimes et délits enregistrés par la Police et la Gendarmerie



Auteurs

Lou-Anne THOMAS
Thibaut DUPUI
Oscar JOSEPH-GENESLAY

Année universitaire 2023-2024

SOMMAIRE

In	troduction		3
1	Présentation et préparation des données		4
	1.1 Présentation des données		4
	1.2 Préparation des données		5
2	Analyse statistique - Synthèse des infractions sur le territoire français		6
	2.1 Infractions générales en France métropolitaine		6
3	Analyse statistique - Analyse des délits liés aux vols		7
	3.1 Les infractions les plus courantes liés aux vols hors cambriolage		7
	3.2 Évolution du nombre de cambriolages en France métropolitaine		8
	3.3 Répartition du nombre de cambriolage par région en France		9
4	Analyse statistique - Analyse de la délinquance en Normandie		10
	4.1 Répartition du nombre de cambriolage		10
	4.2 Répartition du nombre de cambriolage par service		11
	4.3 Les vols à la roulotte en 2021		12
	4.4 Nombre d'escroqueries et abus de confiance		13
	4.5 Destruction et dégradation de véhicules privés		14
5	Analyse statistique - Analyse des évolutions concernant les stupéfiants et les violen	ces	15
	5.1 Infractions liées aux stupéfiants		15
	5.2 Répartition des infractions stupéfiants		16
	5.3 Infractions liées aux violences à dépositaires de l'autorité		17
C	onclusion		18
A	nnexes		19
A	Table des figures		19
B	Sources		20

Introduction

L'analyse approfondie des crimes et des délits en France met en lumière des enjeux complexes, notamment marqués par des inégalités territoriales.

Les résultats des études soulignent que les crimes et délits rapportés pour 1 000 habitants sont particulièrement prédominants dans les zones urbaines. Avant même l'impact de la crise sanitaire, les analyses démontraient une augmentation de la délinquance. Les données recueillies au cours de l'année 2022 confirment cette tendance. La SSMSI (Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure) souligne une hausse par rapport à 2021 dans quatre catégories clés : les homicides (+8%), les coups et blessures volontaires (+15%), les violences sexuelles (+11%) et les escroqueries (+8%).

Ce rapport à donc pour objectif de fournir des éclairages sur l'évolution de la délinquance en France entre 2012 et 2021. Les données exploitées proviennent du site data.gouv.fr, où sont recensées diverses infractions enregistrées depuis l'année 2012.

Ainsi, la première section vise à synthétiser les infractions les plus courantes à l'échelle nationale. La deuxième partie se consacrera aux délits liés aux vols, tandis que la troisième se penchera sur la délinquance spécifique à la région de Normandie. Enfin, la dernière section clôturera notre analyse en se focalisant sur l'étude des stupéfiants et aux violences à dépositaires de l'autorité en France.

Nombre de faits constatés en 2022 et taux d'évolution

Nombre de crimes et délits enregistrés en 2022 (cumul Variation 2022/2021 (en %) annuel) 100 700 +30% Vols d'accessoires sur véhicules Coups et blessures volontaires (sur 353 600 +15% personnes de 15 ans ou plus) Vols sans violence contre des 663 700 +14% Usage de stupéfiants 249 800* +13%* Cambriolages de logements 211 800 +11% Violences sexuelles 84 500 +11%

Source: vie-publique.fr

Fig. 1 - Extrait du nombre de faits constatés en 2022 par le ministère de l'intérieur

1 - Présentation et préparation des données

L'efficacité d'une analyse de données dépend largement de la qualité de la préparation des données sousjacentes. Dans cette section, nous mettrons en lumière des éléments essentiels visant à assurer la pertinence et la fiabilité de notre travail analytique. Dans un premier temps, nous examinerons de manière approfondie la source des données, mettant en relief l'importance de comprendre l'origine de l'information que nous utilisons. Ensuite, nous explorerons la structure des données. Enfin, nous aborderons les étapes préliminaires nécessaires à la préparation des données, les rendant ainsi facilement exploitables dans l'environnement R. Cette approche méthodique de la préparation des données constitue le socle indispensable à toute analyse approfondie et éclairée.

1.1 Présentation des données

Les données sont extraites du site officiel du gouvernement dédié à la mise à disposition d'informations en OpenData. À partir de cette plateforme, deux fichiers sont accessibles : un fichier Excel contenant les données brutes et une documentation (métadonnées) fournissant des renseignements détaillés sur ces données.

Les données du fichier Excel étaient structurées à travers plusieurs feuilles, chacune correspondant à une année et à un service particulier. La première feuille servait exclusivement à la présentation du fichier. Étant donné que nos données s'étendent de 2012 à 2021 et concernent deux services distincts (Police Nationale et Gendarmerie Nationale), nous devions extraire les informations présentes dans vingt feuilles au total. Les données étaient enregistrées de manière uniforme pour chaque service, simplifiant ainsi le processus de collecte. La seule divergence résidait dans le fait que la Gendarmerie Nationale ne disposait pas d'une catégorisation par périmètre. Un extrait de la structure du fichier Excel est présenté ci-dessous pour une meilleure compréhension :

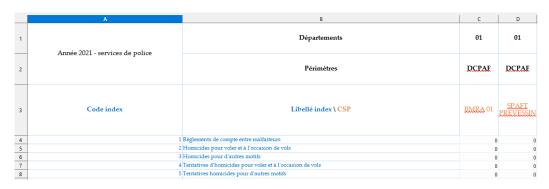


Fig. 2 - Structure du fichier excel

Suite à l'importation et au traitement des données (cf. section 1.2 Préparation des données) nous obtenons deux ensembles de données comprenant la totalité de nos informations. Le premier est le dataset de Codification, qui expose les 104 libellés associés aux codes d'infractions, il contient deux variables : le code d'infraction et son libellé. Un extrait de ce dataset est présenté ci-dessous :

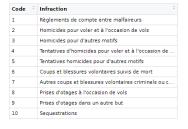


Fig. 3 - Extrait de Codification

Nous disposons également d'un deuxième dataset qui renferme toutes les informations nécessaires à notre analyse. Ce jeu de données comprend 10 variables, fournissant ainsi 10 informations pour chaque observation :

- Code_Département : le numéro du département
- **Périmètre** : la direction générale de la Police Nationale (n'est pas présente pour la Gendarmerie
- Compétence : commissariat du service
- Infraction : le code d'infractionVolume : le nombre d'infraction
- Année : l'année où l'infraction a été constatée
- **Service**: Police Nationale ou Gendarmerie Nationale
- **Nom_Département** : le nom du département
- Code_Région : le numéro de la région
 Nom Région : le nom de la région

Voici un extrait de données de ce dataset :

Fig. 4 - Extrait du dataset de délinquance

Après avoir examiné la configuration du fichier et confirmé l'origine des données, nous sommes prêts à entamer le processus de préparation des données.

1.2 Préparation des données

L'étape de préparation des données est une étape importante avant l'analyse de ces données car elle consiste à importer et à transformer la structure des données afin de les rendre possible à analyser. La préparation et l'analyse des données ont été effectuées sur RStudio, une plateforme intégrant le langage R.

Importation: Comme indiqué dans la présentation des données, notre fichier Excel est composé de vingt feuilles. Dans un premier temps, nous avons importé les données de la Police Nationale, que nous avons intégrées dans un ensemble de données, puis nous avons suivi la même procédure pour les données de la Gendarmerie Nationale. Pour optimiser le processus, nous avons automatisé l'importation de ces données à l'aide d'une boucle "for", permettant de parcourir chaque feuille du fichier et d'insérer les données dans notre ensemble de données. Nous avons effectué l'importation des données de la Police et de la Gendarmerie de manière distincte, en raison de l'absence d'information concernant le périmètre. Nous avons in fine regroupé ces deux dataset pour n'en former qu'un.

Pour élaborer le jeu de données Codification, nous avons simplement importé les informations à partir d'une feuille du fichier Excel comprenant l'ensemble des infractions avec leurs libellés.

Traitement: Le fichier initial fourni par le gouvernement ne contenait pas les noms des départements et des régions. Pour pallier ce problème, nous avons extrait les données de l'INSEE. Cela nous a permis d'acquérir le libellé de chaque région et département, renforçant ainsi la clarté et la précision de notre analyse.

lors de la phase d'analyse, nous avons apporté des modifications à certaines données afin de les rendre plus explicites. Dans le fichier initial, la Police et la Gendarmerie étaient désignées par les sigles "PN" et "GN". Nous avons donc effectué un remplacement par les termes complets "Police Nationale" et "Gendarmerie Nationale". Ensuite, nous avons ajusté le typage des données pour faciliter leur manipulation.

2 - Analyse statistique - Synthèse des infractions sur le territoire français

Dans la première partie de notre analyse, nous examinerons trois représentations graphiques qui se focaliseront sur l'ensemble du territoire français.

2.1 Infractions générales en France métropolitaine

Ces diagrammes illustrent les cinq principales infractions enregistrées en France métropolitaine de 2012 à 2021, classées par service. Les segments en haut représentent les infractions constatées par la Gendarmerie Nationale, tandis que ceux en bas représentent celles constatées par la Police Nationale.

Entre 2012 et 2017, l'infraction la plus fréquemment constatée par la Gendarmerie Nationale est celle liée aux vols simples contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics (code 43), représentant en moyenne 93 000 infractions durant cette période. Le nombre d'infractions a connu une évolution relativement stable, avec un pic atteignant 99 000 enregistrements en 2014. Pour la période de 2018 à 2021, l'infraction la plus signalée concerne les escroqueries et les abus de confiance (code 91). Cette infraction a connu une croissance constante depuis 2012, avec une augmentation significative à partir de 2018, probablement due à un renforcement des contrôles. Entre 2012 et 2021, l'enregistrement de cette infraction a augmenté de 139,20%.

L'infraction la plus fréquemment constatée par la Police Nationale concerne les vols simples dirigés contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics (code 43), avec une moyenne de 241 050 enregistrements. En observant l'infraction liée aux coups et blessures volontaires criminels et correctionnels (code 7), on remarque une nette augmentation à partir de l'année 2018. Entre 2012 et 2021, ces actes de violence ont connu une augmentation de 46,19%.

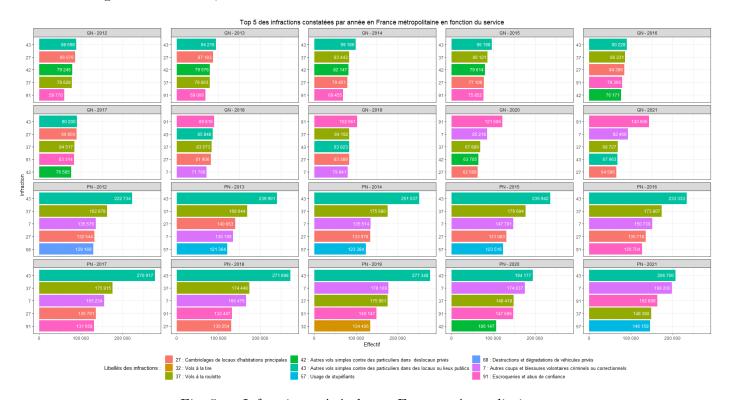


Fig. 5 - Infractions générales en France métropolitaine

3 - Analyse statistique - Analyse des délits liés aux vols

Cette partie se concentre sur les délits liés aux vols en France, en mettant particulièrement l'accent sur les infractions liées aux cambriolages. L'objectif principal est de comprendre la répartition des infractions liées aux vols les plus fréquemment enregistrées au fil des années et d'explorer l'évolution des cambriolages en France métropolitaine.

3.1 Les infractions les plus courantes liés aux vols hors cambriolage

Nous avons ici cherché à représenter la répartition des infractions les plus fréquemment enregistrées en matière de vols. La représentation graphique ci-dessous synthétise les six infractions les plus couramment enregistrées sur l'ensemble des années. En effet, ces six infractions constituent 78% du total des vols enregistrés.

Ainsi, il est possible de visualiser la proportion de chaque infraction. Les pourcentages reflètent la proportion de ces infractions par rapport à l'ensemble des infractions liées aux vols.

Parmi ces infractions, l'infraction correspondant au code 43, caractérisant les vols simples contre des lieux ou locaux publics, se distingue comme l'infraction la plus fréquemment constatée, représentant 23% de l'ensemble des infractions liées aux vols. Cette infraction est suivie de très près par les vols à la roulotte (code 37), ces derniers représentent 19 % des vols.

Les infractions relatives aux vols à la tire (code 32), aux vols d'automobiles (code 35) et aux vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés (code 38) représentent chacune entre 7% et 9% des infractions enregistrées.

Répartition en pourcentage des infractions les plus courantes liées aux vols toutes années confondues

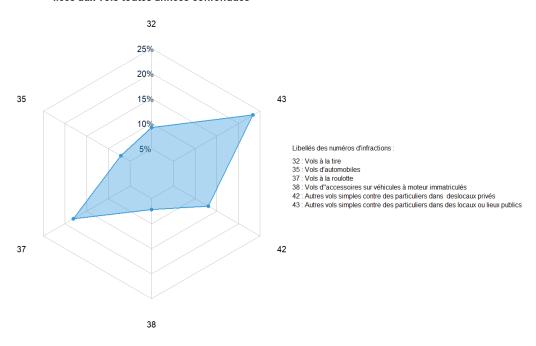


Fig. 6 - Infractions les plus courantes liées aux vols

3.2 Évolution du nombre de cambriolages en France métropolitaine

Dans la section antérieure (cf. **2.1 Infractions générales en France métropolitaine**), nous pouvions visualiser que les cambriolages sur des résidences principales figuraient de manière récurrente parmi les infractions les plus fréquemment enregistrées par service et par année.

Ainsi, le graphique illustre l'évolution des cambriolages sur des résidences principales et secondaires en France métropolitaine de 2012 à 2021. Les habitations principales sont nettement plus touchées. A titre de comparaison c'est 169 531 cambriolages sur des habitations principales en 2021, comparé à 16 621 pour les habitations secondaires, pouvant s'expliquer en partie par un nombre plus élevé d'habitats principaux. En effet, en France, un logement sur dix est une résidence secondaire au sens fiscal [source : Insee]. Sur l'ensemble cumulé des années, Gendarmerie Nationale et Police Nationale confondues, les cambriolages dans des habitations secondaires ne représentent que 8,75 %. Une disparité entre les relevés de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale se manifeste également. La Gendarmerie National enregistre quatre fois plus de cambriolage sur des résidences secondaires, soit 16.6% des infractions contre les 3.9% d'infractions observées par la Police National.

En 2020, une baisse significative de 20% des cambriolages sur les habitations principales est observée par rapport à 2019, une tendance qui se maintient en 2021 par rapport à 2019. L'Insee [source] explique que « les confinements et les mesures d'isolement à domicile, comme le télétravail ou les fermetures de classes dans les établissements scolaires, peuvent apparaître comme des causes vraisemblables des moindres taux de cambriolages en 2020 et 2021 ».

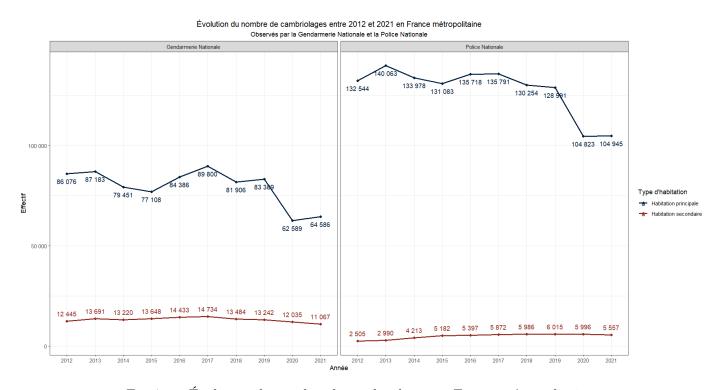


Fig. 7 - Évolution du nombre de cambriolages en France métropolitaine

3.3 Répartition du nombre de cambriolage par région en France

La représentation graphique ci-dessous examine la distribution des cambriolages de 2017 à 2021, classés par services. Elle permet de visualiser la répartition du nombre de cambriolages dans chaque département au cours de cette période. En analysant l'intensité des couleurs, on peut observer leurs évolutions.

La diminution du nombre de cambriolages constatée précédemment est clairement visible au vu de la teinte plus claire à partir de 2020 pour la Police National et la Gendarmerie National. Finalement, on observe une diminution constante de ce type d'infractions que ce soit dans les relevés de la Police National ou de la Gendarmerie National. L'année 2017 est celle enregistrant le plus fort taux d'infraction dans l'ensemble des régions. En 2017, les départements de la Guadeloupe, de la Corse et de Saint-Martin regroupent près de 30 % du nombre total de cambriolages, une proportion significativement plus élevée par rapport aux autres années.

Concernant Mayotte, c'est la quasi-totalité des infractions qui y sont recensées en 2021 par la Gendarmerie National. Ce constat pourrait s'expliquer par le renforcement de « près de trois escadrons de gendarmerie mobile, dont un détachement blindé, soit 209 militaires » [source].

À Saint-Martin, on observe uniquement la présence de la Gendarmerie nationale. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la Police Nationale ne supervise pas ce département, ce qui signifie que ce service n'est pas en mesure de constater d'infractions dans cette région.

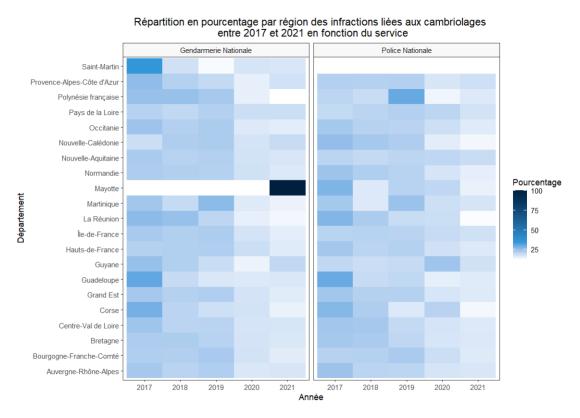


Fig. 8 - Répartition du nombre de cambriolage par région en France

4 - Analyse statistique - Analyse de la délinquance en Normandie

Dans cette seconde section d'analyse, nous examinons les infractions commises en Normandie sur diverses infractions. Tout d'abord, nous nous focalisons sur la répartition des cambriolages sur les résidences secondaires ainsi que la proportion de vols liées à la roulotte. Par la suite, notre analyse se focalise sur l'évolution des escroqueries et des actes de dégradation de véhicules.

4.1 Répartition du nombre de cambriolage

Ces graphiques à barres empilées illustrent la répartition en pourcentage des cambriolages dans les habitations principales et secondaires par département en Normandie.

En comparaison avec les taux nationaux, le pourcentage de cambriolages dans les habitations secondaires en Normandie est supérieur à celui observé dans le reste de la France, atteignant 12,2%, comparé à 8,75% dans l'ensemble du pays.

Ainsi, on observe que les habitations principales sont plus fréquemment touchées par les cambriolages, probablement en raison de leur nombre plus élevé par rapport aux habitations secondaires. Les départements de l'Orne et de la Manche se distinguent particulièrement avec une prévalence marquée de cambriolages sur des habitations secondaires, représentant environ 27% de l'ensemble des cambriolages de ce type. Ces observations pourraient s'expliquer par la concentration plus importante de résidences secondaires dans l'Orne et la Manche. L'Insee a publié une carte répertoriant le taux de résidences secondaires par département, notamment dans la Manche et l'Orne, disponible ici : la carte

Quant à elle, la Seine-Maritime enregistre le plus grand nombre de cambriolages dans les habitations principales, ce phénomène pouvant être attribuable à sa population plus importante par rapport aux autres départements normands et à une présence plus faible de résidences secondaires.

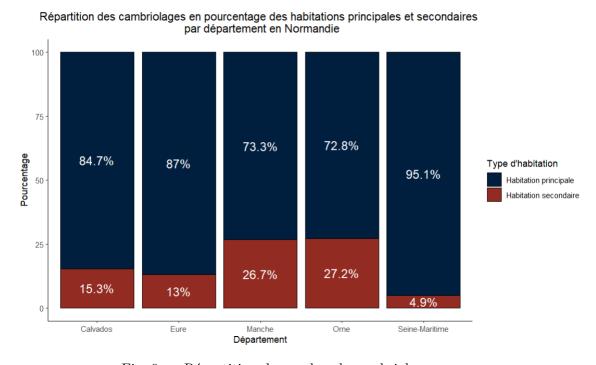


Fig. 9 - Répartition du nombre de cambriolage

4.2 Répartition du nombre de cambriolage par service

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des cambriolages sur des résidences principales et secondaires par département en Normandie. Il vient compléter le graphique précédent en recensant les infractions observées par la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.

Ainsi, la Gendarmerie est davantage sollicitée pour des cambriolages sur des habitations secondaires que la Police Nationale. En ce qui concerne l'Orne et la Manche, ces départements enregistrent un taux élevé de cambriolages sur des résidences secondaires, avec plus de 30% des infractions signalées par la Gendarmerie Nationale, contre 6,6% pour l'Orne et 4,6% pour la Manche dans les rapports de la Police Nationale.

En ce qui concerne la Police Nationale, elle est principalement voire totalement sollicitée pour les cambriolages sur des résidences principales.

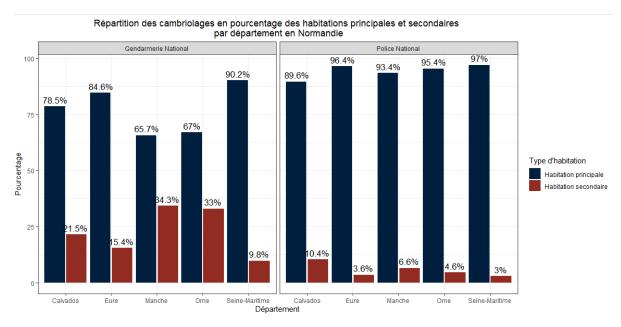


Fig. 10 - Répartition du nombre de cambriolage par service

4.3 Les vols à la roulotte en 2021

La treemap ci-dessous illustre la distribution en pourcentage des vols à la roulotte en 2021 au sein des départements de Normandie. Les vols à la roulotte englobent les infractions liées au vol d'accessoires ou d'objets personnels à l'intérieur d'un véhicule.

La Seine-Maritime se distingue comme le département normand enregistrant le plus grand nombre de vols à la roulotte, représentant 49,5% de l'ensemble des infractions, soit un total de 3 147 déclarations. Étant le département le plus densément peuplé de Normandie, avec une population environ 1,80 fois supérieure à celle du Calvados selon l'Insee, il présente un risque accru de ce type d'infraction.

À l'inverse, le département de l'Orne, le moins peuplé de Normandie, contribue à hauteur de 5,6% des vols à la roulotte dans la région, soit un total de 354 infractions constatées. Les départements de la Manche, de l'Eure et du Calvados représentent entre 10% et 18% des vols à la roulotte en Normandie.

Répartition en pourcentage des vols à la roulotte en Normandie sur l'année 2021 selon les départements



Fig. 11 - Vols à la roulotte en 2021

4.4 Nombre d'escroqueries et abus de confiance

À l'échelle nationale, on enregistre en moyenne 2 804 infractions de ce type en 2020 et 3 192 en 2021, soit une hausse de 14% du nombre d'escroqueries et d'abus de confiance.

Ainsi, le graphique ci-dessous offre une comparaison du nombre d'escroqueries et d'abus de confiance par rapport à la moyenne nationale, département par département en Normandie pour les années 2020 et 2021.

Par conséquent, à l'exception de la Seine-Maritime, on constate que ce genre d'infraction est considérablement en dessous de la moyenne nationale en Normandie. En 2021, dans le département de l'Orne, ce type d'infraction est observé à une fréquence près de 60% inférieure à celle constatée dans le reste de la France. En ce qui concerne la Seine-Maritime, ce type d'escroqueries est près de 60% plus élevée que dans le reste de la France en 2021.

Concernant l'évolution de ce type d'escroqueries, on observe dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, une faible augmentation de ce type d'escroqueries par rapport à la moyenne nationale entre ces deux années.

Le département de l'Eure connaît quant à lui une forte hausse de 10% de ces escroqueries par rapport à la moyenne national contrairement à la Seine-Maritime qui enregistre une nette diminution de 10%. Le nombre d'infractions liées à ces escroqueries dans l'Eure, passe cependant de $2\,451$ à $2\,464$ et dans la Seine-Maritime, de $4\,685$ à $4\,992$.

Département	Nombre d'infractions en 2020	Nombre d'infractions en 2021	Variation
Orne	1 076	1 292	+ 20%
Manche	1 587	1 902	+ 19%
Calvados	2 605	3 061	+ 17%
Eure	2 451	2 464	+ >1%
Seine-Maritime	4 685	4 992	+ >1%

TABLE 1 – Tableau représentant les variations du nombre d'infractions entre 2020 et 2021 en Normandie

Ainsi, en comparant la variation du nombre d'infractions entre ces deux années, on remarque qu'en-dehors du département de l'Eure et de la Seine-Maritime, ces infractions connaissent une évolution supérieure à celle constatée dans le reste de la France (hausse moyenne de 14% par département).

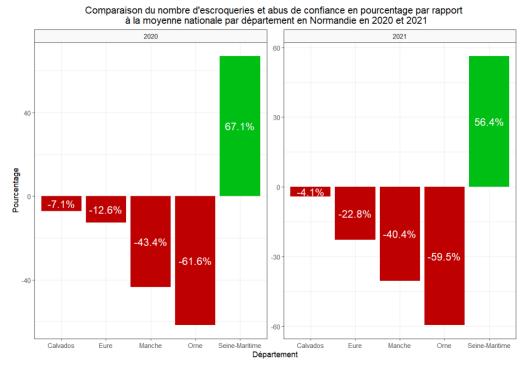


Fig. 12 - Nombre d'escroqueries et abus de confiance

4.5 Destruction et dégradation de véhicules privés

Dans cette sous-partie, nous avons examiné l'évolution du nombre de destructions et de dégradations de véhicules privés en Normandie de 2015 à 2020. Le graphique ci-dessous représente, pour chaque année, le nombre de véhicules touchés à travers un indicateur d'intensité. Plus la teinte est foncée, plus le nombre de véhicules concernés est élevé.

On observe que deux départements, la Seine-Maritime et le Calvados, sont plus impactés par ces types de destructions. Pour ces deux départements, ces actes de violence semblent diminuer sur cette période. En 2015, la Seine-Maritime a enregistré 2 634 véhicules, contre 1 992 en 2020. De même, le Calvados a vu le nombre de véhicules dégradés passer de 1 268 en 2015 à 764 en 2020. Concernant le reste des départements, le nombre de véhicules concernés ne connaît pas d'évolution particulière, avoisinant le nombre de 500 dégradations de véhicules par an.

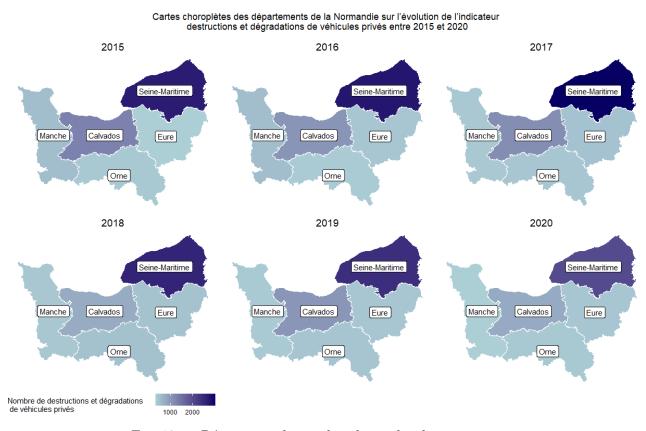


Fig. 13 - Répartition du nombre de cambriolage par service

5 - Analyse statistique - Analyse des évolutions concernant les stupéfiants et les violences

Dans cette troisième phase d'analyse, nous nous sommes tout d'abord penchés sur les infractions liées aux stupéfiants. Nous nous sommes ensuite attardés sur celles impliquant des actes de violence dirigés contre les personnes, dépositaires de l'autorité publique en Île-de-France.

5.1 Infractions liées aux stupéfiants

Les graphiques ci-dessous présentent les cinq premiers départements avec le plus grand nombre d'infractions liées aux stupéfiants par année, sur la période de 2016 à 2020, classés par service. Une observation immédiate révèle que la Police Nationale détient le record en termes d'enregistrements d'infractions liées aux stupéfiants. Cette prédominance s'explique probablement par la présence de la Police Nationale dans les grandes villes, où la population plus dense peut entraîner un accroissement du trafic de stupéfiants. En ce qui concerne la Gendarmerie Nationale, le premier département en termes d'infractions de ce type affiche une moyenne de 2 152 enregistrements sur les cinq années considérées. Quant à la Police Nationale, le département enregistrant le plus grand nombre d'infractions présente une moyenne de 12 759 enregistrements sur la même période de cinq ans.

Pour les départements relevant de la Gendarmerie Nationale, l'Isère, la Haute-Savoie, le Nord et l'Hérault enregistrent le plus grand nombre d'infractions liées aux stupéfiants. Dans le cas de l'Hérault, on note une croissance constante sur la période de cinq ans, passant de 1 645 enregistrements en 2016 à 2 263 en 2020. À l'inverse, le département du Nord quitte le top 5 à partir de 2019. Une constatation significative réside dans le fait que, malgré la période de confinement en 2020, le nombre d'infractions n'a pas enregistré de baisse.

Pour les départements relevant de la Police Nationale, Paris se distingue en tant que département avec le plus grand nombre d'enregistrements entre 2016 et 2018, affichant une moyenne de 13 208 infractions. Les deux années suivantes connaissent une diminution du nombre d'infractions. À partir de 2019, la Seine-Saint-Denis prend la première place, bien que le nombre d'infractions constatées reste relativement stable depuis 2016. Contrairement à ce qui a été mentionné précédemment, pendant la période de confinement, la Police Nationale enregistre une légère baisse du nombre d'infractions constatées.

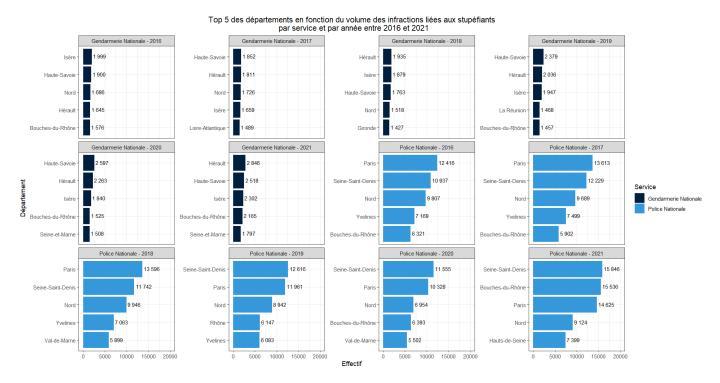


Fig. 14 - Infractions liées aux stupéfiants en France

5.2 Répartition des infractions stupéfiants

Les cartes choroplètes ci-dessous présentent la répartition du nombre d'infractions liées aux stupéfiants pour 1 000 habitants par département en France métropolitaine. Les infractions prises en compte englobent le trafic et la revente sans usage de stupéfiants, l'usage-revente de stupéfiants, ainsi que d'autres infractions associées à la législation sur les stupéfiants. Il convient de noter que l'analyse exclut les cas d'usage de stupéfiants (infraction 57) afin de préserver l'intégrité de nos résultats. En effet, ces dernières avaient connu une forte augmentation avec la mise en place des amendes forfaitaires délictuelles.

On peut noter que la carte de 2021 affiche généralement des teintes plus sombres que celle de 2012, indiquant ainsi une augmentation des infractions liées aux stupéfiants au cours de cette période. En 2012, plusieurs zones à l'Est de la France, notamment en Champagne-Ardenne, présentent des taux d'infractions assez élevés. Des concentrations similaires sont observées dans les départements des Landes et de Paris. Au centre de la France, à l'exception de l'Allier qui enregistre environ 1 infraction pour 1 000 habitants, on observe une faible incidence d'infractions, probablement due à une densité de population beaucoup plus faible.

En 2021, une augmentation significative est observée dans le sud de la France. Auparavant, en 2012, le taux était d'environ 0,5 infraction pour 1 000 habitants. En 2021, il s'élève à environ 1,5 infraction pour 1 000 habitants. La région Île-de-France enregistre également une augmentation marquée, notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis, où la concentration atteint les 2 infractions pour 1 000 habitants. On note également une hausse d'infractions dans les départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine. Il est intéressant de constater que les zones présentant le plus d'infractions (hors Île-de-France) sont principalement situées aux frontières, notamment dans le Sud et l'Est. Cette observation pourrait s'expliquer par la proximité de pays frontaliers, favorisant potentiellement une circulation accrue de stupéfiants.

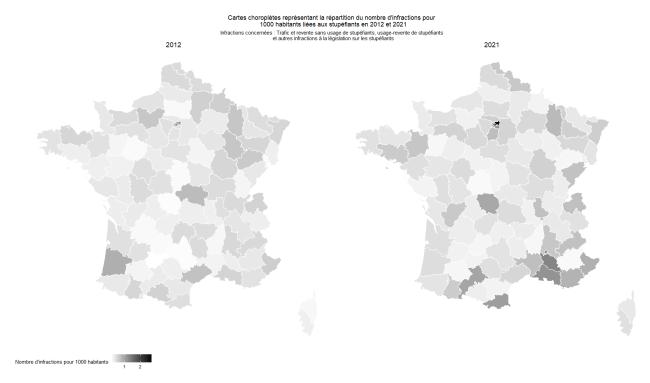


Fig. 15 - Infractions liées aux stupéfiants pour 1 000 habitants

5.3 Infractions liées aux violences à dépositaires de l'autorité

Dans cette sous-partie, nous avons illustré la répartition annuelle des violences à l'égard des dépositaires de l'autorité en Île-de-France entre 2012 et 2021, différenciée selon les services de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale.

Tout d'abord, on constate que la représentation graphique révèle que la Gendarmerie Nationale enregistre moins d'infractions de ce type que la Police Nationale. Concernant la Gendarmerie, le pic du nombre d'infractions est recensé dans l'Essonne et atteint 175 infractions contre les 3 500 enregistrements observés par la Police National dans la ville de Paris .

Cette disparité importante peut s'expliquer par le fait que la Police Nationale opère dans des zones à densité de population beaucoup plus élevée, augmentant ainsi la probabilité de constater ce type d'infractions.

En ce qui concerne la Gendarmerie Nationale, l'Essonne détient le record en termes d'infractions de violence à l'égard des dépositaires de l'autorité. On note une chute significative de ce nombre d'infractions à partir de 2017, suivie d'une augmentation abrupte à partir de 2019. Entre 2018 et 2021, le nombre de violences à l'égard des dépositaires de l'autorité a connu une augmentation spectaculaire de 84,21% en Essonne. En ce qui concerne les autres départements (Yvelines, Seine-et-Marne et Val d'Oise), une hausse du nombre de ces violences est observée en 2020. En revanche, la Seine-et-Marne a enregistré une baisse d'environ 50% de ces violences entre 2020 et 2021.

Pour la Police Nationale, les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis sont les plus touchés par ces violences, probablement en raison de leur statut de départements les plus peuplés de la région Île-de-France. Cela accentue le contact entre les services de sécurité et la population. La Seine-Saint-Denis enregistre une augmentation quasiment constante d'infractions de ce type depuis 2012. En ce qui concerne les autres départements, le nombre de violences à l'égard des dépositaires de l'autorité reste relativement stable au fil des années, oscillant autour de 750 cas, bien que la Seine-et-Marne observe une diminution à partir de 2019.

Finalement, à partir de 2018, on constate dans de nombreux départements une augmentation des violences dirigées contre les forces de l'ordre. Le site senat.fr explique que "Dans le cadre des manifestations des gilets jaunes [...], la présence de groupes ultraviolents aboutit en effet à une escalade des violences envers les forces de l'ordre", cela pourait expliquer cette hausse. [Source]

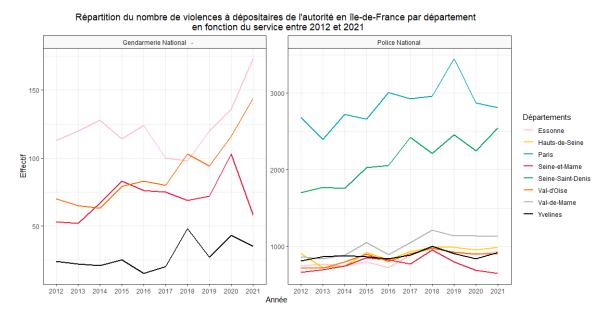


Fig. 16 - Infractions liées aux violences à dépositaires de l'autorité

Conclusion

Dans le contexte de cette étude sur la délinquance en France entre 2012 et 2021, l'objectif principal était d'analyser de manière approfondie les crimes et délits en mettant en lumière des enjeux complexes, notamment marqués par des inégalités territoriales. Avant même l'impact de la crise sanitaire, les analyses démontraient une augmentation de la délinquance, et les données recueillies au cours de l'année 2021 confirment cette tendance, avec une hausse dans des catégories clé telles que les cambriolages, les escroqueries ou encore les trafics, usages de stupéfiants.

Ainsi, l'infraction la plus recensée est celle liée aux vols simples contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics. C'est près de 300 000 infractions constatées par an. Elle représente 23% de la totalité des vols suivie de près par les vols à la roulotte représentant 19% de la totalité des vols. En Normandie, la Seine-Maritime (département le plus peuplé) recense 50% des vols à la roulotte contre 6% pour l'Orne (département le moins peuplé).

Les infractions liées aux escroqueries et aux abus de confiance connaissent l'une des évolutions les plus spectaculaire avec une augmentation de 191% du nombre d'infractions observés en 2021 par rapport à 2012. En 2021, on observe en moyenne 3 192 infractions par département en France, des résultats bien supérieur aux départements de la Normandie hors Seine-Maritime. En effet, en Seine-Maritime, on constate 4 992 infractions en 2021, soit 56% de plus par rapport à la moyenne national par département. Les départements normands semblent donc moins touchés par ce type d'infraction. Cependant, leur taux d'évolution, dans les départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados est supérieur à celui du reste de la France.

On observe également une forte hausse du nombre d'infractions liées aux coups et aux blessures volontaires. Entre 2012 et 2021, ces violences ont augmenté de 150% passant de 207 397 observations en 2012 à 311 205 en 2021.

Les infractions liées aux stupéfiants ont elles aussi connues une évolution notable. Ce sont les départements de Paris, de la Seine-Saint-Denis, du Nord et des Bouches-du-Rhône qui sont les départements les plus touchés.

Concernant la répartition du nombre d'infraction des relevées de la Gendarmerie et la Police Nationale, on observe que cette dernière relève bien plus d'infractions.

Il est légitime de se questionner si une analyse future, réalisée après plusieurs années, révélera des observations similaires ou non. En effet, la tendance haussière du nombre d'infractions recensé chaque année par les autorités s'est vue chutée à partir de 2020. Il serait ainsi intéressant de se pencher sur l'évolution de cette tendance afin de constater ou non une telle reprise.



Annexes

A - Table des figures

Table des figures

1	Extrait du nombre de faits constatés en 2022 par le ministère de l'intérieur	3
2	Structure du fichier excel	4
3	Extrait de Codification	4
4	Extrait du dataset de délinquance	5
5	Infractions générales en France métropolitaine	6
6	Infractions les plus courantes liées aux vols	7
7	Évolution du nombre de cambriolages en France métropolitaine	8
8	Répartition du nombre de cambriolage par région en France	9
9	Répartition du nombre de cambriolage	L C
10	Répartition du nombre de cambriolage par service	١
11	Vols à la roulotte en 2021	2
12	Nombre d'escroqueries et abus de confiance	.3
13	Répartition du nombre de cambriolage par service	4
14	Infractions liées aux stupéfiants en France	.5
15	Infractions liées aux stupéfiants pour 1 000 habitants	١6
16	Infractions liées aux violences à dépositaires de l'autorité	٦
17	Cartes représentant la part de résidences secondaires	2 C

B - Sources

Voici les références que nous avons consultées lors de nos recherches d'informations :

 $Les\ donn\'ees: https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012/$

 $Informations \ de \ l'introduction: https://www.vie-publique.fr/en-bref/288058-insecurite-et-delinquance-les-premiers-chiffres-2022$

Codes géographiques: https://www.insee.fr/fr/information/6800675

 $Donn\'es \ concernants \ les \ r\'esidences \ secondaires: https://www.insee.fr/fr/statistiques/5416748\#:: text=En\%20 France 20un\%20 logement\%20 sur, 12\%20\%25\%20 d'entre\%20 elles$

Explication de la diminution des cambriolage : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7617747

Population en Normandie : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6525244#: :text=Avec%201%20253%20600%20 habitants,peu%20plus%20de%208%20%25).

Carte des résidences secondaires de l'INSEE :

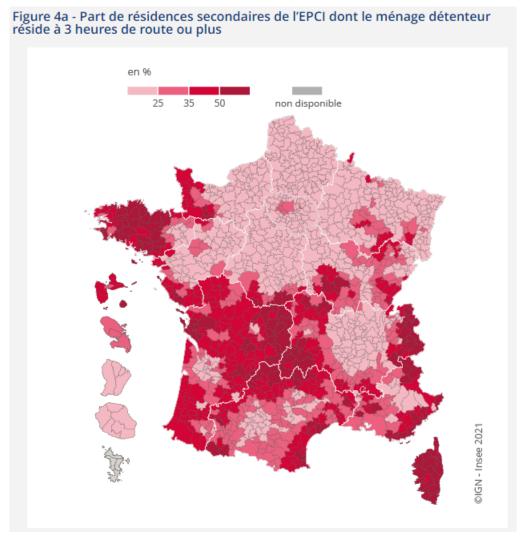


Fig. 17 - Cartes représentant la part de résidences secondaires

Cliquer pour retouner sur l'analyse qui en fait référence